



Amnesty International dénonce l'arrestation de Me Michelle Ndiki et exige des autorités camerounaise sa libération.

Interpellée le 26 février par les forces de sécurité camerounaise, l'avocate au barreau du Cameroun et présidente du directoire national de femme du MRC risque la peine de mort, après avoir été inculpée de rébellion, d'hostilité à l'égard du pays, d'incitation à l'insurrection, de délit contre le Président de la République et de destruction de bâtiments et de biens publics.

Amnesty International estime que la détention de Me Michelle Ndoki est " Une violation du droit fondamental à la vie", car blessée par les forces de sécurité et craignant pour sa vie, elle a été contrainte de se cacher.

Cette organisation non gouvernemental (ONG) s'indigne des événements entourant l'arrestation de l'avocat Michele Ndoki, qui ne se sentait pas en sécurité au Cameroun à la suite de la répression du gouvernement contre les opposants politiques et les membres du MRC.

Amnesty International critique également l'arrestation et la détention d'autres partisans du MRC, notamment son leader, le professeur Maurice Kamto.